Vos questions / nos réponses

Arrêt du tramadol

Par Profil supprimé Postée le 22/11/2009 13:38

> Bonjour je suis consommateur de tramadol à forte doses depuis plus de 2 ans, j'en suis à près 800 à 1000 mg quotidien dont je ne peux plus me passer, sous peine de forte souffrances, tant morales que psychique.Je ne prend pas ce traitement pour des raisons medicales, mais uniquement pour une "defonce" que je n'arrive plus à gerer depuis longtemps..Je ne sais plus quoi faire.Existe t-il des solutions de traitements, ou de prises en charges dans ces cas là?

Mise en ligne le 24/11/2009

Bonjour,

Le "Tramadol" est un médicament qui peut entraîner une forte dépendance, ainsi que des effets secondaires très marqués, surtout aux doses que vous décrivez.

Le sevrage peut lui aussi entraîner des symptômes difficiles à gérer comme par exemple de l'hypertension, des insomnies, des terreurs nocturnes, des angoisses, des troubles de la concentration, des spasmes musculaires, de l'irritabilité...

Cela explique les fortes souffrances morales et physiques que vous ressentez quand vous tentez de vous passer de ce médicament. Il paraît donc particulièrement important d'être soutenu par des professionnels qui vous aideront à atténuer et à traverser ces symptômes jusqu'au mieux-être.

Il existe des prises en charge spécifiques, auprès de centres spécialisés dans le traitement des addictions aux drogues, à l'alcool et aux médicaments. Ils proposent une prise en charge individualisée, confidentielle et gratuite.

Une cure de sevrage peut être mise en place à l’hôpital ou bien à domicile, par le biais de consultations régulières auprès du médecin du centre (on parle alors de sevrage ambulatoire).
Le sevrage est toujours inscrit dans un programme de soins plus global qui comprend un suivi psychologique et un accompagnement social. Il peut être poursuivi par une prise en charge en psychothérapie et/ou un séjour en postcure.

Nous vous invitons à contacter les structures figurant ci-dessous et nous vous souhaitons bon courage dans la suite de vos démarches.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Le Sept

7, avenue Fallen
13400 AUBAGNE

Tél : 04 42 70 54 30
Site web : www.addiction-mediterranee.fr
Accueil du public : Lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, mardi et mercredi de 8h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h, vendredi de 13h à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Accueil le mercredi, sur rendez-vous par un psychologue et une assistante sociale.
Substitution : Pour la méthadone, délivrance sur rendez-vous uniquement, le lundi de 14h à 17h

Voir la fiche détaillée

Centre des Addictions de l'hôpital Sainte Marguerite

270, boulevard Sainte-Marguerite
13009 MARSEILLE

Tél : 04 91 74 40 89
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h15, (seul le CAARUD est fermé le mercredi matin)
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h
Substitution : Unité Méthadone : le matin de 9h à 13h du lundi au vendredi

Voir la fiche détaillée